

L'univers de la sage-femme aux XVII^e et XVIII^e siècle

Hélène Laforce

Volume 1, numéro 3, automne 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6382ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laforce, H. (1985). L'univers de la sage-femme aux XVII^e et XVIII^e siècle. *Cap-aux-Diamants*, 1(3), 3-6.

L'UNIVERS DE LA SAGE- FEMME

aux XVIIe et XVIIIe siècles

Par Hélène Laforce

Reléguées dans les oubliettes de l'histoire, les sages-femmes n'en ont pas moins, aux XVIIe et XVIIIe siècles, fait partie intégrante de la vie sociale québécoise. Adaptée aux besoins de la population, l'organisation de leur fonction reflète en quelque sorte l'évolution d'autres services à l'intérieur de la ville. Leur histoire éclaire également d'un jour nouveau le vécu de la femme québécoise dont on a trop souvent sous-estimé l'histoire.

Habitué aujourd'hui à l'intimité «stérilisée et fonctionnalisée» des salles d'accouchement, on éprouve d'abord du mal à se sentir à l'aise dans l'univers d'alors. Quelle ambiance! Autour de la femme en couches et de la sage-femme du lieu s'empresse toute une micro-société. Que ce soit les femmes, les hommes ou les clercs, chacun a son rôle à jouer. La fréquence des grossesses en accentue l'implication sociale. En effet, la femme accouche en moyenne de 7 à 8 enfants entre 18 et 45 ans. Au premier plan, les femmes occupent toute la scène. Parentes, mère de l'accouchée, amies ou même voisines, chacune se relaie pour offrir ses conseils, son aide ou, tout simplement, pour voir. Les commères du quartier y puisent bien des nouvelles. Cependant, aucune n'oublie que dans le mois ou l'année qui vient, ce sera peut-être son tour. Ainsi, à travers les récits des aînées, les plus jeunes apprennent à préparer leurs futures grossesses.

L'entraide se poursuit tout au long des travaux quotidiens de la future mère. Profitant de cette entraide, l'accouchée pourra conserver les dernières forces qui lui sauveront peut-être la vie. En Nouvelle-Angleterre, pour remercier les participantes, les nouvelles mères les invitaient à un «*groaning party*». À cette occasion, plus d'une dizaine de personnes se rassassaient de pâtés, de lard et de fèves. Au Québec, cela prend la forme d'un repas de baptême avec



Détentrices d'un savoir-faire acquis avec le temps, les sages-femmes pratiquaient une médecine rassurante pour la communauté féminine. La Sage-Femme, gravure de Nicolas Bonnart (1676). Bibliothèque nationale de France.

remise d'un petit cadeau à la sage-femme.

Un temps où vie et mort s'entremêlent

Pas trop loin, quoique sans doute en retrait, se tiennent les hommes. Le mari sera toujours utile pour soutenir la femme en cas de problèmes. Au grand-père, on accordera souvent le privilège de l'ondoieusement, en guise de palliatif au baptême. Dans les maisons de Québec, après 1720, les bourgeois tiennent, de plus en plus, à la présence du prêtre, auquel ils reconnaissent sans doute un rôle d'intercesseur privilégié auprès de Dieu qui décide finalement de tout. C'est aussi parce que dans les maisons des pauvres on profite «sans frais» de ses connaissances médicinales. Mais, aussi, parce que la fête qui s'annonce peut tourner au drame.



Affaiblissement et douleur de l'accouchée, sérénité rassurante de la sage-femme, impuissance du mari, autant d'humeurs contribuant à créer un climat d'exaltation d'humeurs contribuant à créer un climat d'exaltation autour de l'enfantement. L'Accouchement, gravure d'Abraham Bosse (1602-1676). Bibliothèque nationale de France.

Qu'elle soit de la ville ou de la campagne, la femme n'y échappe pas. La mortalité puerpérale, atroce dans ses manifestations (gangrènes, délires et fièvres) paraît d'autant plus affreuse qu'elle est prévisible: au moment des premières et dernières grossesses pour les Françaises et plus particulièrement entre 30 et 35 ans pour les Canadiennes. Bien sûr la femme de la ville dispose de quelques avantages. Les secours, plus proches, sont généralement plus rapides. Les intervenants semblent plus spécialisés. Le prêtre reste plus accessible en cas d'urgence. La naissance n'en reste pas moins une mort à sursis dans un cas sur quatre. C'est ce qui donne à chaque heureux terme un air de fête, celui d'une victoire sur la nature, sur la mort aux aguets.

Voilà pour le décor. Parmi les acteurs une femme se détache. C'est la sage-femme.

L'organisation de la sage-femmerie à Québec

Pour des raisons relevant de la morale, de la pudeur et des coutumes, les médecins et chirurgiens de ce temps ne s'occupent guère des accouchements. Ils n'interviennent qu'en cas de complications: pour extraire un

enfant mort ou pour effectuer de rares césariennes. Fidèle au modèle européen, le domaine de l'obstétrique relève de la sage-femme. En Nouvelle-France, la métropole tentera de reproduire son infrastructure, sa hiérarchie et ses préceptes. La colonie les adaptera à ses besoins. De la synthèse qui en résulte, la ville de Québec nous offre un très bel exemple.

C'est le 6 avril 1655 que le curé de Bernières inscrit la première mention de sage-femme dans les registres de Notre-Dame de Québec. Premier enfant né au pays et domiciliée côte Sainte Geneviève, Hélène Desportes, assistera toutes les femmes de Québec jusqu'en 1672. À sa manière, elle représente bien cette filière des connaissances qui se poursuivre dans la tradition orale du temps. Ce processus prévaudra dans les campagnes jusqu'au milieu du XIXe siècle. Héritière des connaissances de sa tante Marguerite Langloise, également sage-femme, Hélène Desportes les transmettra à deux de ses filles, Françoise Hébert et Louise Morin, qui, à leur tour, les retransmettront à leurs filles qui...

En 1714, avec la nomination de Simone Buisson comme sage-femme jurée et approuvée de Québec, la sage-femmerie québécoise entre de plain-pied dans l'ère moderne. Il est vrai qu'elle n'est pas la seule sage-femme approuvée de la colonie. D'autres, à Saint-Thomas, Saint-Nicolas, Neuville, Boucherville ont aussi prêté serment devant le prêtre, conformément à l'ordonnance du rituel de Québec de 1703. Mgr de Saint-Vallier y avait recommandé une mesure quasi révolutionnaire pour ces temps d'absolutisme: l'élection des sages-femmes par les femmes de la paroisse réunies en assemblée.

À Québec, Simone Buisson recevra même un salaire pour sa pratique. D'abord pour lui permettre d'instruire d'autres femmes dans cet office, mais aussi afin d'attirer d'autres intervenantes en rendant le métier plus lucratif. Ceci donnait suite à la recommandation de 1714 du médecin du roi dans la colonie, Michel Sarrazin en 1714.

Avec la venue en 1722, de la première sage-femme officiellement entretenue par le roi, l'organisation du métier franchit une étape décisive. Madeleine Bouchette, femme d'un officier de carrière, éduquée à l'Hôtel-Dieu de Paris (une des meilleures écoles d'obstétrique d'Europe), sage-femme jurée au Châtelet de Paris et à la confrérie de Saint-Côme, apparaît comme l'exemple

type de la professionnelle. Avec les privilèges qui s'y rattachent, son salaire de 400 livres françaises (équivalent à celui de la directrice de l'Hôtel-Dieu de Paris) la place en tête des sages-femmes de la Nouvelle-France. En retour, elle doit rester disponible aux pauvres de la ville. Aide intéressante sur le plan social à l'époque.

Une question de salarisation

Ce critère de salarisation démarque graduellement la ville de la campagne. Alors que les ruraux hésitent, jusqu'au milieu du XXe siècle, à défrayer un acte qu'ils considèrent comme naturel, les citadins, eux, acceptent très tôt de payer. De 3 à 4 livres françaises vers 1744. Plus de 6 livres en 1793. C'est cela qui va expliquer la variété, mais aussi la spécialisation des intervenants de la ville, puis dessinera, une délimitation de la ville en secteurs d'activités.

Alors qu'à la campagne l'on choisit bien souvent son accoucheuse en fonction de sa diligence, de son doigté, de sa discrétion mais surtout... du nombre et de la force de sa propre progéniture, en ville il en est parfois autrement. Bien sûr, la réputation reste toujours un atout important. C'est sans doute ce qui explique que plusieurs sages-femmes reconnues dans leur village finissent leur carrière en ville. Leurs filles aussi d'ailleurs. Mais d'autres critères liés à une reconnaissance du savoir ou à une certaine attirance socio-professionnelle entre l'accouchée et l'accoucheuse se dessinent. Il en résulte que plus les sages-femmes sont éduquées ou hiérarchiquement élevées dans la profession, moins le critère du nombre d'enfants prédomine.

Une fonction bien délimitée

Cette «salarisation» entraîne au sein de la profession une concurrence serrée et une hiérarchie sophistiquée. La sage-femme entretenue par le roi, puis celle jurée devant le prévôt occupent le haut du pavé. Elles dirigent les expertises médicales lors des procès de viol, de recel de grossesse, d'infanticide... etc. On les appelle alors matrones.

Elles s'occupent aussi du placement des enfants trouvés et des mises en nourrice. Leur connaissance des nouvelles accouchées les rend plus aptes à connaître la qualité du lait maternel des nourrices. Pour satisfaire une pratique de plus en plus populaire au XVIIIe siècle, les sages-femmes de la ville créent avec les sages-femmes villageoises une véritable filière de nourrices. Beauport et Sainte-Foy deviennent les déversoirs privilégiés des enfants de la ville. À l'échelon inférieur de la fonction, quelques veuves tentent de subsister avec la clientèle restante. Le titre de maîtresse sage-femme que porte Simone Buisson peut aussi laisser supposer une supervision professionnelle des sages-femmes approuvées devant le prêtre. Ce contrôle s'exerce parfois même jusqu'à la campagne. Cette hiérarchie, les sages-femmes sans titre paraissent l'accepter. La femme de Pierre Brunet, sage-femme de Lachesnaye, ne recommande-t-elle pas au procureur du roi en 1705 de se rendre chez la dame Lancoignée (sage-femme de Montréal) «*qui pourrait avoir plus de science et d'expérience qu'elle*».

*Cette caricature illustre les deux dimensions du métier d'accoucheur. D'un côté, le chirurgien avec son attirail d'instruments et, de l'autre, la sage-femme avec son savoir transmis de bouche à oreille. Illustration tirée de S.W. Forbes, *Man-Midwife Dissected*, Londres, 1793.*





Que ce soit grâce à des oraisons ou par l'usage superstitieux d'une ceinture ayant fait sonner trois fois les cloches d'une église, la dévotion à Sainte-Marguerite «favorisait» les accouchements heureux. Sainte-Marguerite, vierge et martyre, bois gravé, Toulouse (début du XIXe siècle). Musée des Arts et Traditions populaires de Paris.

Québec sera géographiquement marquée de cette division de tâches. En 1744, on retrouve la sage-femme entretenue par le roi aux abords de la rue Saint-Louis. Celle qui est jurée exerce sa profession à la Place Royale et dans le centre de la ville. Madeleine Lemire, bourgeoise, pratique dans le nord tandis que Marie Caron, au profil plutôt rural, dessert l'est de la ville. Existait-il un contrôle judiciaire qui protégeait la clientèle des sages-femmes reconnues afin d'empêcher l'intrusion d'autres accoucheuses comme cela s'est produit à l'Île Royale en 1749?

Considérons cette ordonnance au contenu révélateur: «*Sa majesté ayant bien voulu accorder une sage-femme aux habitants de cette colonie pour remédier aux abus et accidents arrivés cy devant son intention est que personne n'en exerce les fonctions dans*

la colonie que la seule dame veuve drouet qu'il a fait passer à ces effet et étant informé que la nommée Juin s'est ingéré sans nulle permission de faire en ville les accouchements lui deffendent...». Québec ne nous a pas laissé d'exemples connus de dissidences pour nous renseigner davantage.

Une autre facette de l'histoire

Tout cela nous permet cependant d'exorciser cette image de «paria» que nous a laissée l'historiographie française sur ces femmes. Les accoucheuses de Québec ne font guère figure de réprouvées. Bien mariées, la majorité d'entre elles savent signer. Leurs procès-verbaux nous permettent d'apprécier leurs connaissances. Leur profession est reconnue et même louangée par les autorités en place. Les rapports avec les chirurgiens sont cordiaux. Deux filles de sages-femmes épouseront des chirurgiens. De nombreux cas de «marrainats» et de «parrainats» lient les élites de chaque clan. Quand elles n'accouchent pas les femmes de chirurgiens, ces accoucheuses partagent leurs pratiques avec ces derniers. Ainsi s'élaborait un échange de connaissances qui aurait pu constituer un précédent. Comme ce projet de création d'une école de sages-femmes qui a été présenté en 1754 par la sage-femme de Québec entretenue par le roi et approuvé par le ministère des colonies la même année. Mais voilà, la conquête allait empêcher ce projet de se concrétiser.

L'histoire des sages-femmes de Québec nous offre une nouvelle image du rôle des femmes. Malgré leur forte progéniture, ces femmes bougent, s'imposent, interviennent. Dans les articles on les retrouve comme procuratrices de leur mari ou même de groupe de paroissiens. Dans les archives de la Prévôté de Québec, Marie-Anne de la Porte n'est pas que sage-femme. Elle est aussi concierge de prison et continuera de rédiger les minutes notariales de son mari après sa mort.

Les sages-femmes paraissent fort estimées de leur concitoyens. Elles participent aux collectes publiques et s'activent dans les confréries. Leur impact sur la société d'alors et sur la répartition des rôles peut être une voie pour mieux comprendre la situation de la Québécoise actuelle. □